

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

INSCRIPTION EN STS **1^{ère} année** (filière).....

Vous devez obligatoirement procéder à l'inscription auprès de l'établissement **pour valider votre affectation**. L'étudiant devra se présenter à l'établissement pour déposer son dossier qui sera alors vérifié et enregistré.

Dates des inscriptions : du 03 Juillet au 5 juillet 2024 de 9 h à 16 h 30 (ou l'envoyer par courrier à l'attention de Mme Borgia après le 05/07/2024).

L'ÉTUDIANT :

NOM :

Prénom :

Sexe : FILLE GARÇON

Né(e) le :

Nationalité :

Courriel de l'étudiant :@.....

Téléphone :

Ville de naissance :

Département de naissance :

Pays de naissance :

RAPPEL SUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Nom de l'établissement : Classe :

Ville : Code postal :

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

P.A.P. (Plan d'accompagnement personnalisé)

Joindre les documents et justificatifs

P.A.I. (Projet d'accueil individualisé)

Joindre les documents et justificatifs

Classe d'inscription :

BTS MCO 1

BTS GPME 1

BTS MS 1

BTS CIRA 1

BTS BIOQUALITÉ 1

Redoublant : oui non

Boursier : oui non

À la rentrée, merci de nous fournir la notification de bourse du CROUS.

LV obligatoire :

Anglais

LV facultative : Pour les BTS MCO et GPME uniquement :

Espagnol

L'inscription à la LV facultative sera obligatoire pour les 2 années de BTS.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Rappel : l'internat n'est pas ouvert aux étudiants de BTS.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) :	Sexe* : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	
Nom d'usage (2) :	Né(e) le* : _ _ / _ _ / _ _ _ _	
Prénom 1* (3) :	Prénom 2 :	Prénom 3 :
Pays de naissance* :	Département de naissance* (4) : _ _ _	
Commune de naissance* (4) :	Nationalité* :	
L'élève habite* (5) : Chez.....		
Ou possède sa propre adresse		
Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :		
Pays* : @ Courriel :		
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :		

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire

(2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse

(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil

(4) Département (ex : 075) et commune de naissance : pour les élèves nés en France

(5) L'élève habite : n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément ; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :
Ce lien est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent).

Nom de famille* :	Civilité* : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom d'usage :	Prénom* :
Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)	
Adresse* :	
Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :	
Pays* : @ Courriel :	
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :	
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>	

Lien avec l'élève* : A contacter en priorité :

Nom de famille* :	Civilité* : Mme <input type="checkbox"/> M. <input type="checkbox"/>
Nom d'usage :	Prénom* :
Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)	
Adresse* :	
Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :	
Pays* : @ Courriel :	
☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :	
J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : <input type="checkbox"/> de recevoir des SMS : <input type="checkbox"/>	

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

À contacter en priorité :

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* :

Nom de famille* :

Civilité* : Mme M.

Nom d'usage :

Prénom* :

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 4)

Adresse* :
.....
.....
.....

Code postal* : _ _ _ _ _ Commune* :

Pays* : @ Courriel :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de transmettre mes adresse et courriel aux associations de parents d'élèves : de recevoir des SMS :

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* :

Nom de famille* :

Civilité* : Mme M.

Nom d'usage :

Prénom* :

☎ Domicile : ☎ Travail : ☎ Mobile :

J'accepte de recevoir des SMS :

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _ / _ _ / _ _ _ _

Signature :

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

ANNÉE SCOLAIRE 2024/2025

ASSURANCE

Nous vous rappelons que pour vous permettre de participer à des sorties pédagogiques, ou à des activités extra-scolaires, **une assurance Responsabilité civile est obligatoire.**

Si votre assurance personnelle ne couvre pas ce risque, vous pourrez dès la rentrée souscrire à l'une des assurances scolaires proposées.

Une attestation d'assurance sera systématiquement demandée à la rentrée et devra être remise au professeur principal.

LISTE DES PIÈCES A FOURNIR

- Le dossier d'inscription renseigné
- La fiche gestion renseignée avec RIB obligatoire
- La fiche infirmerie renseignée avec photo
- La photocopie de la pièce d'identité
- La photocopie de la journée d'appel obligatoire pour les examens
- La photocopie du relevé de notes d'admission au baccalauréat

CARTE JEUNE RÉGION (OBLIGATOIRE) :

Effectuez votre demande sur le site <https://www.laregion.fr/-Le-Site-Jeune->

FACULTATIF :

Les cotisations **volontaires** :

- 1 chèque d'un montant de **8 €** à l'ordre de la « Maison des Lycéens ».
- 1 chèque d'un montant de **5 €** à l'ordre de « L'Association Sportive ».

RENTÉE DES ÉLÈVES

Selon un planning qui sera communiqué sur le site du lycée à la fin du mois d'août 2024.